

Pensions et autres prestations—

192. Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député, \$700.

M. Regier: Monsieur l'Orateur pourrait-il nous faire l'historique de ce crédit?

M. l'Orateur: Je ne peux guère dire plus que la note explicative. L'honorable député parle de la pension versée à la veuve de feu le colonel Harry Baker, qui était député. Il était député à la Chambre des communes et a été tué en service actif à la première Grande Guerre.

L'hon. M. Martin: Il a fait le sacrifice de sa vie.

M. l'Orateur: Il a été tué en service actif à la première Grande Guerre.

L'hon. M. Pickersgill: Je crois qu'il s'agit de la sœur célibataire et non pas de la veuve.

M. l'Orateur: Le premier crédit pour cette pension a été inscrit dans le budget supplémentaire des dépenses de 1918-1919 et je pensais qu'il s'agissait de la veuve.

L'hon. M. Pickersgill: Je crois que le poste se rapporte à la sœur célibataire et que Votre Honneur l'a passé par mégarde.

M. l'Orateur: Tout ce que je puis dire, c'est que cette personne à la charge de feu le colonel Baker vit encore, est d'un âge avancé et touche les prestations que le Parlement lui a reconnues en 1918.

M. Regier: J'ai posé la question parce que presque tous les revenus, pensions et prestations ont augmenté au Canada. Je sais que ce n'est qu'une pension parmi les nombreuses rentes qu'on trouve ici et là dans les ministères, mais je me demande si le gouvernement a jamais envisagé d'accorder à ces personnes des augmentations raisonnables pour corriger les effets de l'inflation.

M. l'Orateur: Je ne sais rien de la situation de cette dame, mais j'étudierai la proposition de l'honorable représentant et serai peut-être en mesure de lui donner davantage de renseignements l'année prochaine.

(Le crédit est adopté.)

M. le président suppléant: Cela termine l'étude des crédits du service législatif.

M. l'Orateur: Que les députés me permettent de les remercier de leurs bons sentiments et aussi de ce qu'ils ont dit au sujet du personnel du service législatif qui ne peut se faire son propre porte-parole. Je suis convaincu que ces employés ont apprécié les excellentes choses qu'on a dites au sujet de leur service.

M. le président suppléant: Le comité passe maintenant aux crédits du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES
RESSOURCES NATIONALES

266. Administration centrale, \$731,410.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre fera-t-il une déclaration?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): J'attends que les membres de mon personnel soient ici.

M. Howard: Nous voulons simplement être certains que les membres du personnel du ministre seront là. Nous savons que le ministre brûle de faire un exposé complet.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Monsieur le président, le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau a consacré 14 séances, qui ont duré en tout de 25 à 28 heures, à l'examen des crédits du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Le compte rendu des témoignages du comité permanent est très long. Les membres du comité qui ont assisté à ses séances admettent sans doute qu'on y a fourni de nombreux renseignements qui leur ont été utiles, j'ose croire. Puis à l'occasion de la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, il y a quelque deux semaines, j'ai exposé assez longuement les principes dont s'inspire le programme de mise en valeur poursuivi par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Aujourd'hui, je veux rendre hommage et exprimer ma gratitude aux membres du comité qui ont assisté à tant de séances. Je dirai que le temps perdu à cause des retards n'a été, en moyenne, que de cinq minutes. C'est assez remarquable, si l'on songe que sur 35 membres, entre 18 et 25 ont assisté aux séances et que souvent le comité s'est réuni à 9 heures du matin, même le lundi. Les membres du comité des subsides ont maintenant le droit de poser toutes les questions qu'ils veulent, et je suis sûr que le ministère fournira avec plaisir tous les renseignements qu'il pourra pour faciliter l'adoption de ces crédits.

M. Hardie: Monsieur le président, même s'il est vrai que le comité des mines, forêts et cours d'eau a étudié les crédits de ce ministère, nous comptons que le ministre ferait une déclaration beaucoup plus étendue qu'il ne l'a fait dans son bref discours, à l'intention des autres membres de la Chambre. Bien des questions n'ont pas été posées au comité, et c'est, à mon avis, parce que la plupart des membres du comité avaient l'impression qu'on leur fournissait fort peu de renseignements